



Réunion étudiants contractuels M2

ESPE Clermont-Auvergne

14 janvier 2014



Près d'une quarantaine d'étudiants étaient présents à cette réunion.

1) Question du stage avant le concours

Plusieurs étudiants M2 contractuels ont sollicité l'intervention du SNUipp 63 pour demander le report du stage en responsabilité (10 au 28 mars) avant les épreuves d'admission du concours anticipé 2014 suite à une modification du calendrier du CRPE décidé par le ministère.

Le SNUipp a adressé une lettre à la Directrice académique le 6 janvier dernier. Pas de réponse à ce jour mais il semble que le report du stage après les congés de printemps s'avère difficile car il tomberait au moment des partiels et ensuite des épreuves du concours 2014.

Le SNUipp poursuivra ses démarches en s'appuyant sur une proposition des étudiants qui serait de scinder le stage en deux périodes, une avant le concours et une autre après.

Les étudiants demandent à l'ESPE, par ailleurs

- 1) de connaître leurs affectations en stage le plus tôt possible.
- 2) de repousser après le concours anticipé les travaux encadrés de recherche (TER) et les matières qui ne sont pas au concours (sciences, anglais, humanité...)

2) Conditions de stage

Les étudiants pointent plusieurs difficultés pour réaliser leurs stages et soulignent :

- 1) la nécessité d'avoir l'affectation en stage assez tôt à l'avance pour le préparer
- 2) le besoin de 2 journées de tuilage au minimum
- 3) le problème des frais de déplacement et d'hébergement.
- 4) d'une façon générale, le manque de considération compte tenu de la précarité de leur statut

A propos des journées de tuilage, les étudiants émettent deux hypothèses :

- 1) soit effectuer les journées de tuilage rémunérées sur le temps du stage
- 2) soit libérer les étudiants des cours avant le stage afin qu'ils effectuent un tuilage non rémunéré.

A propos de l'affectation des étudiants dans le Cantal, le SNUipp 63 dénonce l'absence d'accompagnement matériel par les autorités locales (DSDEN, ESPE d'Aurillac et Conseil Général) contrairement à des engagements pris il y a plusieurs années lors de la suppression de la formation initiale à Aurillac.

Le SNUipp 63 évoquera cette question lors de l'audience avec le Directeur de l'ESPE et attirera l'attention de la section SNUipp du Cantal.

La question du remboursement des frais de déplacement et d'hébergement est posée et devra être relayée par le SNUipp au niveau national et envisagée dans le cadre de la nouvelle formation des maîtres.

3) Perspectives sur l'année de PES 2014-2015

Les questions de la formation et de l'affectation des PES devraient être abordées lors de la CAPD du 28 janvier 2014. Le SNUipp s'est adressé récemment à la Directrice académique pour lui demander un temps suffisant de réflexion et de concertation afin de mettre en œuvre une entrée dans le métier la plus professionnelle possible. Pour tranquilliser les lauréats du concours, le SNUipp demandera à l'administration de communiquer au plus vite le déroulement des opérations d'affectation et de formation.

Plusieurs étudiants qui sont entrés en master MEEF sans avoir fait de M1 ont exprimé leur inquiétude face à une formation professionnelle insuffisante pour prendre la responsabilité d'une classe dès le début de leur année de PES.

Le SNUipp portera l'exigence d'une formation continue à la hauteur des besoins des PES avec un volume horaire conséquent tel qu'il est prévu par l'arrêté du 15/06/12 qui prévoit « un tiers de l'obligation réglementaire de service du corps auquel appartient le stagiaire ».

4) Questions diverses

Des étudiants n'ont toujours pas obtenu leur NUMEN en dépit de plusieurs relances . Ils demandent que l'on remédie à ce problème rapidement.

Le SNUipp, membre de la Fédération syndicale Unitaire (FSU), premier syndicat au plan national des enseignants du 1^{er} degré, a pour vocation :

- de défendre les personnels de l'éducation du 1^{er} degré (enseignants titulaires et stagiaires, contractuels, EAP, emplois vie scolaire...)

- de défendre et promouvoir le service public d'éducation nationale

Au niveau de la formation des maîtres :

- il revendique une formation initiale plus conséquente en début de carrière permettant une entrée progressive dans le métier par une alternance et une connaissance des 3 cycles de l'école primaire.

- il s'oppose à l'évolution vers un mi-temps en M2 cumulant plusieurs enjeux (titularisation et obtention du master)

Compte rendu rédigé par

Régine DUMAS

J. Michel BACCOUNNAUD

SNUIPP 63 – Syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et PEGC – Section du Puy-de-Dôme

Maison du Peuple , 29 rue Gabriel Péri, 63000 CLERMONT-FERRAND

Tél 04.73.31.43.72, Fax 04.73.31.76.81

Snu63@snuipp.fr